



A.D.S.E.A
06 SAUVEGARDE

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE
POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANT À
L'ADULTE DES ALPES-MARITIMES

Inauguration des nouveaux bâtiments
De l'ITEP La Luerna
Mercredi 21 juin 2017
243 avenue de la Lanterne, 06200 Nice

Dossier de presse
JUN 2017

L'ADSEA 06

une association humaniste et engagée

Créée le 5 décembre 1945, l'ADSEA 06 est une association d'intérêt général à but non lucratif (loi 1901). Partenaire incontournable des pouvoirs publics depuis 70 ans, l'ADSEA 06 est agréée et habilitée par l'Etat et les collectivités territoriales pour conduire des missions d'action sociale.

L'ADSEA 06 assure la gestion d'une vingtaine d'établissements et services dédiés à un public vulnérable et fragilisé. Sa vocation est l'accueil, l'accompagnement et la prise en charge de jeunes enfants, d'adolescents et d'adultes souffrant d'un handicap mental, de troubles psychiques ou de graves difficultés d'insertion sociale. Son action s'articule autour de 3 pôles d'activité : Pôle Handicap Mental & Psychique ENFANTS, Pôle Handicap Mental & Psychique ADULTES et Pôle Social (adolescents en difficulté sociale)

L'ADSEA 06 emploie plus de 600 salariés professionnels qualifiés et expérimentés dans les différents champs de l'intervention sociale et médico-sociale.

L'ADSEA EN CHIFFRES



22

ETABLISSEMENTS
ET SERVICES

665

SALARIÉS

(permanent et temporaire)



890

**PERSONNES
ACCUEILLIES**



**490 ENFANTS
400 ADULTES**

1 - L'inauguration	5
2 – Historique	6
3 – L'ITEP La Luerna	7
A – Le dispositif ITEP	7
B – Projet architectural	8
C – Éléments financiers	8
4 – Les Partenaires	9

Inauguration des nouveaux bâtiments de l'ITEP La Luerna

L'inauguration du 21 juin prochain marquera l'aboutissement de 3 années de travaux de l'institut La Luerna, établissement du pôle Handicap Mental et Psychique géré par l'ADSEA 06.

Le 21 juin 2017 à 16h, les nouveaux bâtiments de l'ITEP La Luerna, situés avenue de la Lanterne, seront inaugurés par Maître Charles ABECASSIS, Président de l'ADSEA 06, Monsieur Yvan DENION, Délégué Départemental à l'Agence Régionale de Santé et Monsieur Lauriano AZINHEIRINHA, Maire-Adjoint du territoire « Centre Est et Trois Collines », délégué à l'éducation, Conseiller Métropolitain Nice Côte d'Azur, Conseiller Départemental des Alpes-Maritimes

Déroulé de la cérémonie :

16h : accueil et visite des bâtiments

16h30 : cérémonie et discours

Suivis d'un cocktail

Historique

Cet établissement s'inscrit dans l'histoire même de ce quartier niçois puisqu'il existe depuis 1933. Seul ITEP de la métropole NICE côte d'Azur, il est également l'unique établissement de ce type au sein l'ADSEA 06.

La fondation LENOIR toujours inscrite au fronton du bâtiment principal, est un établissement fondateur de l'ADSEA 06 puisqu'il a été confié à la Sauvegarde de l'Enfance déficiente et en danger morale dès 1950.

Cet établissement symbolise toute l'évolution du secteur médico-social et de l'enfance en danger depuis l'entre deux guerres jusqu'à nos jours. Un bref rappel historique s'impose :

Madame Veuve Lenoir achète cette propriété de 10.000m² qu'elle cédera à la Ville de Nice par acte de donation en date du 8 octobre 1932. La donation est faite aux conditions que la propriété sera destinée à une œuvre de bienfaisance ayant pour but d'accueillir de jeunes garçons placés par autorité de justice.

Ce centre d'accueil était destiné à 32 jeunes délinquants « en danger moral » de 12 à 18 ans. Le Conseil d'Administration était présidé par Madame Veuve LENOIR.

La Ville de Nice concède, par tacite reconduction et à titre gratuit, la jouissance de la propriété et la gestion du centre pour jeunes délinquants à l'ADSEA 06 dans une convention du 03/08/1949 avec effet au 01/01/1950.

Au fil des années, l'établissement a su se transformer et s'adapter aux évolutions et conjonctures avec le souci de répondre aux besoins et aux sollicitations des demandes publiques.

Il a ainsi été successivement

- Centre d'observation public et d'éducation surveillée de 1945 à 1964 ;
- Institut Medico psycho Pédagogique (IMPP) " les oliviers " jusqu'en 1984 ;
- Institut de Rééducation Psycho Pédagogique (IRPP) " LA Luerna " de 1985 à 2005.
- Plus récemment en même temps que la LOI handicap de 2005 il s'est transformé par décret en un Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (I-T.E.P) .

L'ITEP La Luerna

A – LE DISPOSITIF ITEP

L'ITEP la LUERNA est un dispositif agréé pour accueillir des enfants , adolescents, et jeunes adultes âgés de 3 à 20 ans , soit en accueil de jour ou sous forme ambulatoire (Service Educatif Spécialisé de Soins à Domicile (SESSAD).

L'établissement accompagne ainsi 52 situations de jeunes à la demande et en soutien de parents. Le plus souvent ces enfants dont nous parlons, bien que disposant de toutes les potentialités intellectuelles et bénéficiant d'une intelligence normale, rencontrent des difficultés psychologiques, voire psychiques, s'exprimant par des troubles du comportement qui nuisent fortement à leur capacité d'apprentissage et de socialisation.

L'ITEP LA LUERNA est inscrit de manière active et engagée dans l'expérimentation nationale portée par la Direction Générale de la Cohésion Sociale et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie et au niveau régional par l'Agence Régionale de Santé qui co-pilote avec l'AIRE (Association des ITEP et de leurs REseaux) une étude portant sur un fonctionnement en DISPOSITIF des ITEP.

L'ITEP LA LUERNA se positionne ainsi comme un laboratoire de recherche action en participant aux travaux d'étude et de recherche de l'AIRE et à présent à celles de METIS EUROPE la branche européenne des ITEP et équivalents.

Un décret en date du 24 Avril 2017 est venu préciser l'article 91 de la loi de santé de 2016 offrant désormais la possibilité pour les ITEP et SESSAD de pouvoir fonctionner en DISPOSITIF INTEGRÉ, prochaine étape de notre labélisation fin 2017.



B – PROJET ARCHITECTURAL

Sur une surface existante de 2070m² : 348m² ont été supprimés et 475m² ont été créés. La surface totale à ce jour est de 2.197m². Le programme immobilier de rénovation et reconstruction, consiste en premier lieu à réaliser des travaux de conformité et réhabilitation des anciens bâtiments, conformément aux engagements pris dans le CPOM signé avec l'ARS. Au-delà de ce 1er objectif, le projet architectural inclue également la construction de nouveaux bâtiments, représentant l'occasion d'améliorer considérablement l'accueil des personnes accompagnées dans des locaux parfaitement conformes et adaptés aux missions. .

- La 1ère phase des travaux s'est déroulée de juin à décembre 2014 avec la construction des bassins de rétention et l'aménagement du terrain multi-sports
- La 2ème phase s'est déroulée de décembre 2014 à août 2015 avec la construction d'un nouveau bâtiment comprenant le SAS thérapeutique, une salle d'expression et des salles d'activités.
- La 3ème et dernière phase s'est déroulée de septembre 2015 à octobre 2016 avec la rénovation du bâtiment principal, la démolition de l'aile existante et la construction d'une nouvelle aire. Niveau 0 : services administratifs et médico-sociaux, salle d'expression, salle polyvalente, bibliothèque, salle à manger

Les différentes étapes des travaux ont nécessité la mise en place « d'opération tiroirs » pour maintenir l'accueil des jeunes durant les travaux : aménager, déménager, changer de locaux à chaque étape des travaux, anticiper l'organisation en fonction de l'avancée des travaux.



C – ELEMENTS FINANCIERS

Le montant total de l'opération s'élève à 4.360.491 € entièrement financé sur les réserves financières de l'Association constituées sur les financements Assurance Maladie, sans recours à l'emprunt et complétés de l'attribution de Crédits Non Reconductibles à hauteur de 1.593.374 €, le tout sous l'autorité de l'ARS.

Les partenaires

L'ADSEA 06 tient à remercier :

- L'Agence Régionale de Santé, représentée aujourd'hui par M. Yvan DENION et Mme Floriane VALLEE pour leur contribution importante tant sur le volet financier que sur le volet Travaux avec notamment l'adaptation aux différentes contraintes qui se sont révélées,
- La ville de NICE, représentée ici par M. Lauriano AZINHEIRINA pour son soutien historique qui s'est à nouveau concrétisé par la signature d'un bail emphytéotique de 60 ans concédant ce magnifique patrimoine niçois dans le respect de la volonté de la fondation LENOIR à notre association à titre gratuit,
- La MDPH et plus particulièrement sa Directrice, le docteur Michèle FROMENT avec qui nous travaillons en étroite collaboration notamment au niveau de l'expérimentation « dispositif ITEP », en lien avec l'ARS,
- L'Education Nationale à travers son unité d'enseignement, et les conventions qui sont engagées. Merci à l'inspecteur Handicap Mr MARECHAL, et aux Enseignants Référents Handicap et à l'équipe d'enseignants détachés.



**CONTACT
PRESSE**

Céline PACCOUD
Responsable de la
Communication ADSEA 06
04 93 72 31 10
paccoud@adsea06.org

**CONTACT
ADSEA 06**

Charles ABECASSIS
Président ADSEA 06

Erik LA JOIE
D.G. ADSEA 06

Thierry BERNIER
Directeur de l'ITEP LA
LUERNA